

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ARENES - Finances - Temporada 2008

Monsieur POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le calendrier de la temporada 2008 aux Arènes de Bayonne est le suivant :

<input type="checkbox"/>	Lundi 14 juillet :	novillada sans picador	11 h
<input type="checkbox"/>	Lundi 14 juillet :	novillada piquée	18 h
<input type="checkbox"/>	Samedi 2 août :	corrida à cheval	18 h
<input type="checkbox"/>	Dimanche 3 août :	corrida «torista»	18 h
<input type="checkbox"/>	Samedi 9 août :	corrida «torista »	18 h
<input type="checkbox"/>	Dimanche 10 août :	novillada sans picador	11 h
<input type="checkbox"/>	Dimanche 10 août :	corrida «torerista»	18 h
<input type="checkbox"/>	Vendredi 15 août :	novillada sans picador	11 h
<input type="checkbox"/>	Vendredi 15 août :	corrida «torerista»	18 h
<input type="checkbox"/>	Samedi 30 août :	corrida «torista»	18 h
<input type="checkbox"/>	Dimanche 31 août :	finale des novilladas sans picador	11 h
<input type="checkbox"/>	Dimanche 31 août :	corrida «torerista»	18 h

Il est proposé cette année d'augmenter d'environ 5 % les tarifs des corridas «toreristas» mais de laisser inchangés ceux des corridas «toristas».

De même, les formules d'abonnement 3 corridas pourraient être modifiées de la façon suivante :

- Abonnement 3 corridas «TORISTAS» : même place pour les corridas du 3 août, 9 août et 30 août, avec une novillada non piquée offerte. Même tarif qu'en 2007.

- Abonnement 3 corridas «TORERISTAS» : même place pour les corridas du 10 août, 15 août et 31 août, avec une novillada non piquée offerte. Augmentation tarifaire de 5 % environ.

L'abonnement «temporada» 6 corridas serait pour sa part reconduit au même prix qu'en 2007 afin de renforcer l'attractivité de cette formule. Caractéristiques : même place pour les 6 corridas, avec la novillada piquée du 14 juillet offerte ou les 4 novilladas non piquées (au choix de l'abonné).

Des tarifs réduits sont proposés en porte C et F (ombre et soleil), en files 1 à 21 (voir tableau) :

- pour les groupes (minimum de 10 personnes) et comités d'entreprise adhérant à Synergie 2000 ;

- pour les peñas.

Divers droits sont également à fixer :

• droit de location : 1 € par place pour toute vente effectuée en dehors du guichet le jour du spectacle par le régisseur des arènes à l'exception des ventes par les offices de tourisme d'Anglet et de Biarritz

• envoi recommandé des billets : 5 €

• droit entrée novillada non piquée : 12 € (reconduction tarif 2007)

• droit d'occupation du domaine public autour des arènes les jours de spectacle : 15 € par emplacement

• repas au patio des caballos : 42 €

Enfin, il convient d'approuver le principe du remboursement de billet en cas de force majeure (sur justificatif), ne permettant pas à une personne d'assister au spectacle ; une retenue de 5 % sur le prix des billets sera alors appliquée.

CATEGORIES	NOVILLADAS PIQUEES	REJON	CORRIDAS PLEIN TARIF		ABONNEMENT 6 CORRIDAS (TARIF PAR CORRIDA)	ABONNEMENT 3 CORRIDAS (TARIF PAR CORRIDA)		GROUPES/SYNERGIE	PENAS
			*A	*B		*A	*B		
PORTE A									
Loges	48	68	94	99					
Gradas de balcon	24	39	62	65	53	57	60		
Files 1 à 3	15	29	36	38	31	33	35		
Files 4 à 6	15	22	22	23	20	21	22		
PORTES B et G (tendido)									
Barreras	48	68	94	99					
Contra Barreras	42	61	89	93					
Delanteras	39	56	79	83					
Balconcillos	39	56	79	83					
Files 1 à 10	34	49	67	70	57	62	65		
PORTES H-I-J-K (tendido couvert)									
Balconcillos	34	49	67	70	57	62	65		
Files 1 à 3	20	33	42	44	36	39	41		
Files 4 a 7	20	29	36	38	31	33	35		
PORTES C et F (ombre et soleil)									
Barreras	36	54	73	77					
Contra Barreras	32	46	67	70					
Delanteras	25	39	62	65					
Files 1 à 12	20	31	47	49	40	44	46	45	42
Files 13 à 21	20	29	36	38	31	33	35	34	32
File 22 et tabloncillo	20	22	22	23					
PORTES D et E (soleil)									
Barreras	32	39	62	65					
Contra Barreras	28	37	55	58					
Delanteras	24	30	47	49					
Files 1 à 12	15	29	36	38	31	33	35		
Files 13 à 21	15	22	22	23	20	21	22		
File 22 et tabloncillo	15	18	18	19					

* Tarif "A" : 03 AOUT - 09 AOUT – 30 AOUT

* Tarif "B" : 10 AOUT – 15 AOUT – 31 AOUT

Adopté.

Mme Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé ne participent pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.